



Union interfédérale des agents de la Fonction Publique FO
46, rue des petites écuries 75010 PARIS
contact@fo-fonctionnaires.fr // 01-44-83-65-55

Monsieur Edouard Philippe
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Paris, le 16 mars 2020

Monsieur le Premier Ministre,

FO comme l'ensemble des organisations syndicales représentatives des fonctionnaires a été reçue ce jour par le Secrétaire d'Etat à la Fonction publique.

A notre grande stupéfaction et ce malgré la situation exceptionnelle que traverse notre pays, le secrétaire d'Etat n'a pas voulu prendre d'engagement écrit permettant de garantir la situation des 5,5 millions d'agents publics.

Je me permets donc de vous saisir pour solliciter la suppression du jour de carence pour tout agent public atteint par le COVID19. Cela serait un geste fort pour tous les personnels qui au quotidien s'engagent pour assurer un service public essentiel pour nos concitoyens.

Enfin je porte à votre attention que les services hospitaliers sont loin d'être tous équipés en matériels de protection, etc...Quelle que soit la situation grave que nous traversons, FO n'oublie pas que les services publics subissent depuis plusieurs années des politiques d'austérité guidées par le dogme de la réduction de la dépense publique qui sur la dernière décennie ont engendré, par exemple la suppression de 22 000 lits dans les hôpitaux et des personnels correspondants.

FO en appelle à vous pour que nous évitions une fois de plus une stigmatisation des agents publics et une nouvelle baisse de leur pouvoir d'achat. Après 10 ans de gel des salaires, il serait indigne et incompréhensible de baisser la rémunération d'un agent atteint du COVID19 et placé en congé maladie.

Comptant sur une réponse rapide de votre part tenant compte de la situation exceptionnelle, nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, à l'assurance de notre parfaite considération.

Christian GROLIER